



PC.DEL/205/15  
20 February 2015

Original: FRENCH

REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE  
AUPRES DE L'O.S.C.E

**Intervention de l'Ambassadeur Maxime Lefebvre,  
Représentant permanent de la France auprès de l'OSCE,  
Au Conseil permanent du 5 février 2015**

Monsieur le Président,

En réaction aux propos de mes distingués collègues d'Azerbaïdjan et de Turquie, je voudrais formuler quelques remarques à titre national.

Mon pays a connu des attentats effroyables les 7 et 9 janvier derniers contre Charlie Hebdo et contre un hypermarché casher. Ces attentats ont suscité une indignation et une mobilisation massives en France comme à l'étranger. Au nom de la France, je veux dire combien nous avons été touchés et réconfortés par ce soutien international. Je veux aussi remercier la présidence serbe de l'OSCE pour avoir aidé à adopter le 15 janvier dernier la déclaration commune du Conseil Permanent, rappelant à la fois la liberté d'expression, la condamnation du terrorisme et la nécessité de lutter contre l'intolérance. Il était essentiel de réagir de manière unie face au caractère exceptionnel de la situation.

La question qui a été soulevée par l'Azerbaïdjan sur des attaques contre les musulmans en France doit être traitée sur deux plans : celui de la sécurité et celui du vivre-ensemble et de la cohésion nationale.

1- Sur le plan de la sécurité :

A la suite des attentats, le président de la République et le Premier ministre ont dit à plusieurs reprises que « nous étions en face d'une menace élevée et face à laquelle nous devons maintenir un très haut niveau de vigilance ».

C'est pourquoi dans le cadre du plan Vigipirate, mis au niveau « Vigipirate Attentat », le ministre de la Défense a annoncé dès le 12 janvier 2015 le déploiement de 10 500 militaire sur les lieux sensibles.

Le ministre de l'intérieur a nommé un préfet chargé de la coordination de la protection des lieux à caractère religieux sur l'ensemble du territoire national. Il est notamment chargé de veiller à la coordination du déploiement et à la répartition des effectifs de sécurité mobilisés en renfort autour de l'ensemble des lieux de culte, écoles, lieux culturels et symboliques, et de son ajustement en fonction de l'évolution des besoins.

S'agissant des faits survenus le 8 janvier 2015 au Mans et visant la mosquée des Sablons, l'enquête judiciaire a rapidement permis d'interpeller un homme de 69 ans qui a reconnu les actes qui lui étaient reprochés. Il s'agit donc d'une affaire résolue. L'intéressé se trouve actuellement en détention provisoire et le verdict du tribunal sera rendu le 18 février prochain.

La police est intervenue pour démanteler des réseaux djihadistes dans la région parisienne et lyonnaise, mais en aucun cas dans des mosquées.

## 2- Sur le plan du vivre ensemble et de la cohésion nationale :

Dans le discours qu'il a prononcé le 15 janvier 2015 à l'Institut du monde arabe à Paris, le Président François Hollande a dit que les musulmans sont dans le monde les « premières victimes du fanatisme, du fondamentalisme, de l'intolérance. » L'islamisme radical qui frappe d'abord les musulmans « s'est nourri de toutes les contradictions, de toutes les influences, de toutes les misères, de toutes les inégalités, de tous les conflits non réglés depuis trop longtemps », a dit le chef de l'Etat. « Face à la terreur, nous sommes tous unis ». « Nous devons aussi rappeler que l'islam est compatible avec la démocratie, que nous devons refuser les amalgames et les confusions. » « Les Français de confession musulmane ont les mêmes droits, les mêmes devoirs, que tous les citoyens. Ils doivent être protégés. »

Le chef de l'Etat a également tenu à assurer l'ensemble des associations de la détermination du gouvernement à lutter contre tous les actes racistes, notamment anti-musulmans, qui constituent des atteintes insupportables à l'unité républicaine. « La France est un pays qui a des règles, des principes, des valeurs et parmi les valeurs il y en a une qui n'est pas négociable, qui ne le sera jamais, c'est la liberté, la démocratie ».

La France est pleinement disponible pour travailler dans le cadre de l'OSCE à la lutte contre l'intolérance, contre la radicalisation et contre les discriminations. Ce sera le sujet du « security day » du mois de mai prochain organisé par le Secrétaire général, auquel mon pays sera heureux de contribuer.

En conclusion, Monsieur le Président, je tiens à souligner que la détermination des autorités françaises est totale afin d'assurer la liberté de culte et de garantir la sécurité de tous les Français et de promouvoir la cohésion nationale dans le cadre des valeurs de la République.

Je vous remercie, Monsieur le Président.